

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] chronoligne Le Mans

De : estelle.mille

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : Wed, 13 Mar 2024 09:34:28 +0100 (CET)

Bonjour,

Concernant le projet de chronoligne au Mans, j'aimerais un prolongement de l'enquête car il n'y a pas d'informations complètes sur l'abattage des arbres et la concertation est insuffisante.

De plus, j'aimerais une expertise complète sur la longévité et la santé des arbres.

J'aimerais également une expertise sur les émissions de CO2 concernant le projet chronoligne car on construit une chronoligne mais les deux voies des voitures restent présentes, quelle est donc l'utilité de la chronoligne ?

Merci

Estelle Mille